

RELEVÉ DES INFRACTIONS SPORTIVES DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS

RIS n°4 semaine 42
2021

Rencontres du 23 au 24 octobre

1. Marqueur non qualifié – Absence de marqueur

N° Match	Date du match	Nom club	N° club	Pénalité financière	Observations
PNFA013 PNMA013	23/10/2021	SCO ANGERS	0491492	20,00 €	Le marqueur a une licence compet VB
RFAA005	23/10/2021	ST MARTIN ST AUBIN	0858913	20,00 €	Le marqueur a une licence compet VB
RFBA006	23/10/2021	JS BEAUFAY	0726766	20,00 €	Le marqueur a une licence compet VB
RMAA006	23/10/2021	SAINT HERBLAIN	0448335	20,00 €	Le marqueur a une licence compet VB
RMBA006	23/10/2021	AS CHAPELLE SAINT AUBIN	0729696	20,00 €	Le marqueur avait sa licence suspendue le jour du match

Le marqueur doit impérativement avoir une licence encadrement option dirigeant ou arbitre

(Publié le 27/10/2021)

Information importante : pour toute autre information ou réclamation, vous pouvez contacter la commission sportive dans un délai de 10 jours. Seules les réclamations écrites seront étudiées.